
[Imprimer](#)

Village olympique : un marché pour une nouvelle phase de conception urbaine

Image

La Solideo lance une consultation pour un accord cadre de conception urbaine et suivi architectural de la ZAC du Village olympique et paralympique à Saint-Ouen et Saint-Denis.

En septembre 2018, à l'issue d'une procédure de consultation, la Solideo avait désigné le groupement de co-traitants Dominique Perrault architecture, Une Fabrique de la ville, Ingerop, Vogt Landscape (remplacé par Agence TER depuis) et Citec, appuyé par plusieurs sous-traitants, comme maîtrise d'œuvre urbaine de la ZAC du Village olympique et paralympique. Le groupement ainsi désigné a élaboré le plan guide d'aménagement qui a ensuite permis de choisir les opérateurs immobiliers chargés de la construction des lots D et E.

Après les dépôts de permis de construire et les travaux de terrassement, la prochaine étape de la réalisation du Village des athlètes sera celle de chantiers de construction au premier semestre 2021. Cette étape sera accompagnée d'un suivi des projets architecturaux en cours de construction, de la finalisation du projet d'aménagement des espaces publics, de la réflexion autour des prochains secteurs de développement de la ZAC, notamment le secteur 3 de la ZAC, des dépôts des permis de construire du secteur F prévus entre fin 2023 et début 2024, au titre des programmes immobiliers qui seront construits après les Jeux.

Le marché lancé par la Solideo a pour but d'engager la deuxième phase du projet de conception urbaine et de poursuivre les études déjà menées. Le titulaire devra assurer la cohérence du projet urbain, architectural et paysager à l'échelle de la ZAC ; permettre une vision d'ensemble à l'échelle du Village des athlètes et son inscription dans son grand territoire ; mettre au point les projets architecturaux de la ZAC à toutes les phases de conception et assurer la coordination architecturale en phase chantier ; poursuivre la réflexion urbaine afin de définir le contenu et la forme urbaine des prochains secteurs de développement ; actualiser les documents cadres de la ZAC et élaborer les documents techniques nécessaires à la commercialisation des prochains secteurs de développement ; accompagner la Solideo et sa maîtrise d'œuvre des espaces publics dans la conception des espaces publics.

[Consulter l'avis dans le BOAMP](#)